



(Tract n°180/ IPNS / Septembre 2023 / Courriel : sudtc.62@orange.fr / Tél. : 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)

**« Si tu es neutre en situation d'injustice, alors tu as choisi le côté de l'opresseur. » Desmond tutu**

## **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :**

Par le décret n°2023-702, une prime de pouvoir d'achat a été instaurée pour palier en partie à l'inflation galopante. Un courrier est parti en août pour revendiquer son attribution à l'ensemble des agents, nous tenant à la disposition pour d'éventuelles discussions. Si ce courrier est resté en l'état sans réponse (ce qui n'est pas la première fois marquant un certain manque de respect...), les premiers retours officieux laissent augurer que peu d'espoir quant à son application chez nous. C'est donc qu'il faut croire que les agents de la ville, de GCT&M ou du CCAS ont été épargnés par l'inflation...



## **Les inquiétudes persistent au musée des Beaux-Arts !**

Avec l'étrange 'négociation' pour une réorganisation de l'équipe d'accueil, 'négociation' qui n'est pas terminée, où en l'état tous les agents ne sont pas traités de la même façon, on constate en plus l'absence prolongée d'un collègue avec à ce jour aucune garantie de son retour et non remplacée.

Il est déjà très fortement probable, au vue de la situation, que l'étage du musée restera fermé faute de moyen, d'un manque de visibilité et qu'actuellement cela ne semble pas être une priorité.

Effectivement, bien que mis en évidence régulièrement, l'effectif ne permet pas l'ouverture des salles d'exposition pour un accueil du public optimum et il est assez fréquent de constater la fermeture de certaines salles par un manque d'agent pour encadrer la surveillance. La diminution de la durée d'ouverture du musée et de ses actions n'augurent rien de bon pour son avenir !

La volonté de faire des économies en ne remplaçant pas certains postes n'est pas sans conséquences sur le travail au quotidien et sur la capacité des équipes à mener leurs missions à bien. La volonté de développer la culture en notre ville et de participer à son rayonnement existe-t-elle toujours ? Les inquiétudes sont bien là sur le futur de cette structure !

## **Pour une revalorisation de la prime ISO !**

L'arrêté du 19 juillet 2023 fixant les montants de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves et de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves et précisant les missions ouvrant droit à la part fonctionnelle de ces deux indemnités a été publié. Ce dernier permet d'augmenter de manière substantielle le montant de la dite indemnité. Nous ne sommes pas sans ignorer que la situation d'un certain nombre de collègues professeurs et assistants d'enseignements artistique, bien que cadres, se trouvent dans une situation de précarité et plus généralement, le régime indemnitaire des ces agents est grandement défavorable par rapport à leurs collègues de même grade dans les autres filières. C'est la raison pour laquelle nous avons revendiqué auprès de la Présidente que la hausse permise leur soit intégralement versée.



## Station de lavage : Création d'une nouvelle station ?

Depuis que nous avons pris le problème du fonctionnement et de son lieu d'implantation, nous sommes revenus périodiquement à la charge. Dans un premier temps, en guise de réponse, il était question du projet de maintien de l'actuelle station avec l'ajout d'une protection l'entourant pour éviter la dispersion des fines particules insalubres et potentiellement infectées sur l'ensemble du secteur du CTM. Ce projet n'a jamais vu le jour et ne le verra peut-être jamais. En effet, quelques éléments ont été apportés au CST sur la possible création d'une double station de lavage sur le site. L'administration reconnaît en cela le caractère plus qu'insalubre de la présente installation et le problème de sécurité au niveau de la circulation que l'emplacement de cette dernière engendre. Que va-t-il advenir du site de l'ancienne station et sera-t-il dépollué ? Et combien de temps les agents vont-ils devoir encore attendre et subir de tels désagréments avant sa réalisation ?

## Crèches 'Chantilly' : Une réflexion sur son déménagement doit s'engager !

Qu'ils s'agissent des Frimousses ou des Canailloux, ces deux crèches ne sont plus aujourd'hui adaptées aux normes et à un fonctionnement adéquat, que ce soit pour les agents, les enfants ou l'accueil des parents. SUD est donc revenu dessus en CHSCT et la sempiternelle réponse du président aurait été un refus de discussion ! Au-delà de son comportement irrespectueux comme à son habitude, si le CHSCT n'est pas le lieu de réflexion sur les locaux inadaptés qui ne sont plus aux normes, sur la mise à disposition de nouveaux locaux adéquats, dans quelle autre instance va-t-on en discuter ?

## Écoles :

La rentrée vient d'avoir lieu et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices pour les agents:

- Les salles de classe 'non occupées' non chauffées pendant le nettoyage des collègues
- Des agents ballottés d'écoles en écoles selon des critères plus que contestables
- Des agents seuls dans les écoles ne pouvant être secourus en cas de problème

## Danger : La mode est à la sanction !

Depuis quelques temps, nous sommes de plus en plus souvent convoqués au conseil de discipline pour des demandes d'avis de sanctions disproportionnées par rapport aux faits reprochés. Parmi ceux-ci, il y a en deux qui reviennent souvent ces derniers temps :

- 1) Un des nouveaux motifs à la mode est le pointage en dehors de son lieu habituel de travail. Nous appelons tous les collègues à la vigilance pour ne prêter le flan à de telles pratiques même s'ils ne comptent pas leurs heures effectuées en dehors de leur temps de travail (et donc non décomptés) ou qu'ils n'arrêtent pas une seconde ! L'autorité territoriale ne connaît l'indulgence... Nous avons sollicité l'administration pour qu'elle fasse un rappel mais celle-ci a refusé, préférant peut-être prendre les agents au piège...
- 2) L'autre motif souvent reproché sont les interventions des collègues sur les réseaux sociaux. Ceux-ci sont scrutés de près et l'administration n'hésite à tomber sur les agents si les propos ne lui conviennent pas. Pour résumer sa pensée, vous ne pouvez dire que du bien de votre collectivité car c'est le paradis... SUD vous appellent à toujours rester respectueux et à ne pas dévoiler les éléments qui ont trait à votre travail. Pour le reste vous êtes libres. Si vous avez des doutes, contactez immédiatement votre délégué SUD !



C'est certainement cela le bien-être au travail, travailler la peur au ventre...